

Choses à savoir



La Suisse :

- La conversion franc Suisse à euro :

Le franc Suisse (CHF) vaut en moyenne 1.07€ sur ces dernières années. Attention : il varie au cours du temps, regarde "conversion franc suisse euro" sur internet pour vérifier cela régulièrement !

C'est est à savoir car lorsque tu vas négocier ton salaire tu sauras que, 4200 chf par exemple, sera en réalité 4494€.

- La culture du travail :

Ici pas d'arrêt maladie ! Si tu ne veux pas perdre ton emploi, évite les arrêts, les retards, les mauvais comportements...

Les Suisses aiment les gens motivés, déterminés, qui aiment leur travail.

Un emploi à 100% est à 42 heures par semaines.

En allant dans ce pays tu acceptes de respecter leur culture.

- L'abonnement téléphonique :

Pour pouvoir appeler en Suisse depuis la France, ou avoir du réseau en Suisse, tu dois prendre un abonnement qui le permet.

Renseigne toi sur les opérateurs qui le proposent et prends le avant de te rendre sur place pour éviter de te retrouver sans réseau au milieu d'un autre pays.

Attention vérifie bien que tu puisses appeler de la Suisse à la France ET de la France à la Suisse !

- Le permis de conduire :

Avec une adresse française, pas besoin de changer ton permis. Mais tes points ne comptent pas ici : une infraction au code et hop, retrait de permis durant 1 mois, 3 mois, ou bien plus... Attention à respecter le code et l'allure des gens qui est bien plus présente en Suisse.

- Le permis de travail :

Malgré ce que l'on croit, inutile de t'occuper de ça avant ton emploi, car tu l'optiens justement avec ton premier travail. Un système très simple d'inscription puis un court rendez-vous dans un centre de biométrie sera à faire.